

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 décembre 2021

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4858)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 560

présenté par
M. Pont

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« second »

le mot :

« premier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.